

Ecrit par Echo du Mardi le 2 novembre 2022

VENTE DE PARCELLE FORESTIÈRE à MONDRAGON



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 13 décembre 2025

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 2 novembre 2022 sous réserves d'incidents

Vente de parcelle forestière

Conformément aux dispositions de l'article L 331-19 du Code forestier, les consorts GATEAU avisent de leur intention de mettre en vente le terrain boisé ci-après désigné dont il sont propriétaires sur la commune de **MONDRAGON** (Vaucluse), cadastré section ZX numéro 306 pour une contenance de 4 ares 90 centiaires, moyennant le prix de QUATRE CENT QUATRE-VINGT-DIX EUROS (490,00 EUR) payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique, auquel s'ajoutera la provision sur droits et frais d'acquisition et les honoraires d'intermédiaire s'il en existe.

Tout propriétaire d'une parcelle boisée contiguë au bien à vendre dispose d'un délai de deux mois à compter de l'affichage en la mairie de MONDRAGON de cet avis de vente, pour faire connaître par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par remise contre récépissé à Maître Audrey RIVIERE-TALLON notaire à PIOLENC, 25 passage du portillon, mandataire du vendeur, l'exercice de son droit de préférence au prix et conditions fixés par le vendeur.

Pour unique insertion, le notaire.

3954864



Ecrit par Echo du Mardi le 2 novembre 2022

Publié le 02/11/2022